

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

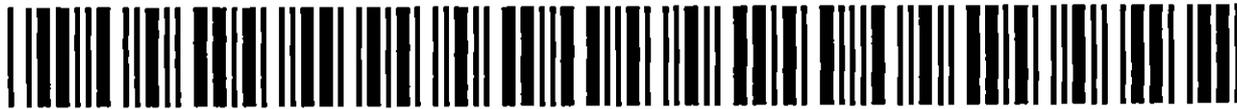
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 03539
Numéro SIREN : 502 458 235
Nom ou dénomination : EDEN BUREAUTIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 25/10/2018 sous le numéro de dépôt 106105



20181061052017

DATE DEPOT : 25/10/2018

N° DE DEPOT : 106105

N° GESTION : 2008B03539

N° SIREN : 502458235

DENOMINATION : EDEN BUREAUTIQUE

ADRESSE : 10 rue Neuve Popincourt 75011 Paris

MILLESIME : 2017

Greffes du Tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

05 NOV. 2018

Sous le N° :

106105

SARL EDEN BUREAUTIQUE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
CAPITAL SOCIAL : 8.000 EUROS
SIEGE SOCIAL 10 RUE NEUVE POPINCOURT
75011 PARIS

RCS PARIS 502 458 235

SIRET : 502 458 235 00038

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT soumise à l'approbation de
l'Assemblée Générale Ordinaire du 27/06/2018**

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gérance, approuve ledit rapport ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice arrêté au 31 Décembre 2017, tels qu'ils ont été présentés par la gérance, et qui font apparaître un résultat bénéficiaire de 14 345 Euros.

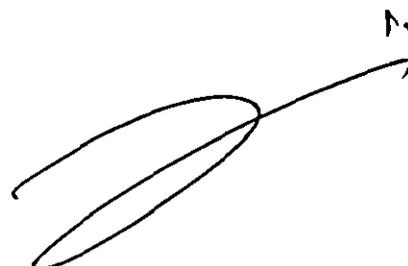
Ce résultat bénéficiaire sera affecté conformément à la proposition de la Gérance de la manière suivante :

Dotation au compte « Report à Nouveau » 14 345 Euros

14 345 Euros

Le compte « Report à Nouveau » passera de 28 577,29 € à 42 922.29 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



SOCIETE EDEN BUREAUTIQUE
SARL AU CAPITAL DE. 8 000 EUROS
10 RUE NEUVE POPINCOURT
75011 PARIS

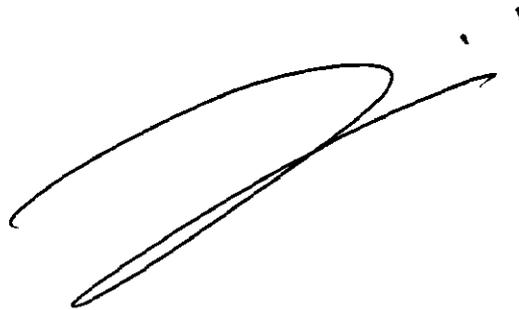
ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2017, caractérisés par les données suivantes :

<i>TOTAL DU BILAN</i>	<i>178 767 €</i>
<i>TOTAL DU CPTÉ DE</i>	<i>352 938 €</i>
<i>RESULTAT</i>	
<i>RESULTAT DE L'EXERCICE</i>	<i>14 345 €</i>

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{ER} JANVIER 2017 au 31 DECEMBRE 2017

Les notes ou tableaux, dont un récapitulatif figure ci-après, font partie intégrante des comptes annuels ont été établis en date du 31 DECEMBRE 2017 par LE GERANT.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping loops and a long horizontal stroke at the end.



Formulaire obligatoire
lors 223 du Code général des impôts

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Tambour à date de service

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réél normal	X
SI PME Innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
SI entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinquièmes C-1), cocher la case					
SI entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquièmes C-2), cocher la case					
SI autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société: EDEN BUREAUTIQUE
10 RUE NEUVE POPINCOURT
75011 PARIS

Adresse du siège social: _____

SIRET: 5 0 2 4 5 8 2 3 5 0 0 0 3 8 M&I

Adresse du principal établissement: _____

Ancienne adresse en cas de changement: _____

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante: _____

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère: _____

SIRET: _____

B ACTIVITÉ

Activités exercées: Commerce de gros (commerce interentreprises) d'ordinateurs, d'équipements informatiques, de logiciels et de logiciels

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	27 272	

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%: _____

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%: _____

PV à long terme imposables à 19%: _____

Autres PV imposables à 19%: _____

PV à long terme imposables à 0%: _____

PV exonérées (art. 238 quinquièmes): _____

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sixies: Jeunes entreprises innovantes: Zone franche urbaine: Pôle de compétitivité:

Entreprise nouvelle, art. 44 septies: Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies: Autres dispositifs: Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies:

Société d'investissement immobilier cotée: Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas): _____ Plus-values exonérées relevant du taux de 15%: _____

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer: dans le secteur productif, art. 244 quater W: dans le secteur du logement social, art. 244 quater X:

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts: _____

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité: _____

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%: _____

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1733 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: FOMAREX EXPERTISE
62 RUE DE LA VICTOIRE
75009 PARIS

Nom et adresse du conseil: _____

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné: _____

Identité du déclarant: _____

Date: 07052018

Lieu: PARIS

Qualité et nom du signataire: RAMIRO DIOGO

Signature: _____

Tél: _____

SAGE Experts-comptables Janvier 2018

CERTIFIÉ CONFORMÉ
A L'ORIGINAL

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2018

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065-SD

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				e
				f
				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités; * SEP et sté de copropriétaires de navres, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABUSSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽¹⁾		MVL restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVL imputée sur les PVL de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽²⁾		MVL réalisée au cours de l'exercice	
		MVL restant à reporter	

2018	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01 / 01 au 31 / 12 ou au titre de l'année N			
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé :			Néant
EDEN BUREAUTIQUE 502458235			
Désignation et n° siren de la société tête de groupe			
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes		PME au sens communautaire	
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
CIC		144	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			2 056
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

Désignation de l'entreprise : EDEN BUREAUTIQUE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 | 2 |

Adresse de l'entreprise 10 RUE NEUVE POPINCOURT 75011 PARIS Durée de l'exercice précédent * 1 | 2 |

Numéro SIRET * 5 0 2 4 5 8 2 3 5 0 0 0 3 8 Néant *

L'exercice N clos le: 13 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 7 |

		Prut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	7 100	
	Fonds commercial (I)	AI	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	80 615	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	12 920	
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BI	BI	3 150	
TOTAL (II)	BJ	BK	103 785	53 427	50 358
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
	CREANCES *	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	7 905
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	82 616
DIVIERS	Autres créances (3)	BZ	CA	4 203	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres...)	CD	CE		
Disponibilités	CF	CG	47 392		
Chargés et instances d'avance (3) *	CH	CI			
TOTAL (III)	CJ	CK	142 116	13 706	128 410
Comptes à régler	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écart de conversion actif * (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	CV	245 901	67 134	178 767

Remises : (1) Droit de suite au bal * CP (2) Part à moins d'un an : CR (3) Part à plus d'un an : CR

Classe de réserve de prévoyance : Immobilisations Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

Désignation de l'entreprise		EDEN BUREAUTIQUE		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000..)	DA			8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB				
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> CK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD			800	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DI				
	Réserves réglementées (5)* (Dont réserve spéciale des plus-values pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DE				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG				
	Report à nouveau	DII			28 577	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			14 345	
	Subventions d'investissement	DJ				
Provisions réglementées *	DK					
	TOTAL (II)	DI			51 722	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DVI				
	Avances conditionnées	DN				
	TOTAL (III)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			39 639	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> II)	DV			12 475	
	Avances et comptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			37 444	
	Dettes fiscales et sociales	DY			26 513	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
Autres dettes	EA			10 974		
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB				
	TOTAL (IV)	IC			127 045	
	Écarts de conversion passif *	(V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	LE			178 767	
RÉFÉRENCES	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
		Écart de réévaluation libre	ID			
		Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IJ				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IG			126 936		
(5) Dont emplacements bancaires en cours, et soldes créditeurs de banques et CCP	LI					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EDEN BUREAUTIQUE		Exercice N		Neant <input type="checkbox"/>		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	141 170	FB		FC 141 170
	Production vendue	FD		FE		FF
						FI 206 123
	FG	206 123	FII		FI 206 123	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	347 293	FK		FL 347 293
	Production stockée *					FM
	Production immobilisée *					FN
	Subventions d'exploitation					FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP 5 645
	Autres produits (1) (11)					FQ
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR 352 938
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS 174 079
	Variation de stock (marchandises)*					FT 95
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 53 181
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX 1 893
	Salaires et traitements *					FY 47 763
	Charges sociales (10)					FZ 21 990
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA 16 943
			- dotations aux provisions			GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC 11 670
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD
	Autres charges (12)					GE (40)
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF 327 575
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG 25 364
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM
	Différences positives de change					GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO
Total des produits financiers (V)						GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR 1 109
	Différences négatives de change					GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT
	Total des charges financières (VI)					
2 - RÉSULTAT FINANCIER (IV - VII)						GV (1 109)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW 24 255

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 33 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EDEN BUREAUTIQUE		N°ant <input type="checkbox"/>		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			IIA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			IIB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			IIC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			IID		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			IIIE	174	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			IIIF	5 645	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			IIIG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			IIII	5 819	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				IIII	(5 819)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	IIV		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	IIV	4 091	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				IIL	352 938	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				IIV	338 594	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				IIN	14 345	
RÉVALUÉS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		IHY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	14 407
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HI	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IX	
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
			amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges			AI	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	21 334
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6	obligatoires	A9	21 334
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le rendre en annexe)				Exercice N	
SDLDE PRUD HOMMES				Charges exceptionnelles		5 645
				Produits exceptionnels		
AMENDES				Charges exceptionnelles		174
				Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs				Exercice N-1		
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels

SAGE Experts-comptables Janvier 2018

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012.

Désignation de l'entreprise		EDEN BUREAUTIQUE										Néant <input type="checkbox"/>	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations			
						Consecutives à une reévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	7 100	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	67 048	KT	13 567	KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX			
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA			
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	11 813	LC	1 107	LD			
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	78 860	LO	14 674	LP			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
Autres participations					8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières					IT	3 150	IU		IV				
TOTAL IV					LQ	3 150	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	89 110	OII	14 674	OJ				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Revalorisation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par versement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CO		DO		DT	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	7 100	LW		IX	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MC		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	80 615	MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU		MV		MN		MO	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS	12 920	MT		MU	
	Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF		
TOTAL III					IY		NG	93 535	NH		NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		OU		M7		OW	
	Autres participations					IO		OX		OY		OZ	
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	3 150	2F		2G	
	TOTAL IV					I3		NJ	3 150	NK		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		OK	103 785	OL		2I		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2018

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le **3 1 1 2 2 0 1 7**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : EDEN BUREAUTIQUE Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col 1 - col 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 205 I) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise EDEN BUREAUTIQUE Néant

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements alloués aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	5 045	PF	2 055	PG		PH	7 100
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	21 940	QA	13 852	QB		QC	35 793
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	9 499	QM	1 035	QN		QO	10 534
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	31 439	QV	14 887	QW		QX	46 327
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	36 484	ØP	16 942	ØQ		ØR	53 427

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode de dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode de dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	N0	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	N9	N10	N11	N12	N13		
Terrains	N14	N15	N16	N17	N18	N19	N20		
Constructions	Sur sol propre	N21	N22	N23	N24	N25	N26		
	Sur sol d'autrui	N27	N28	N29	N30	N31	N32		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	N33	N34	N35	N36	N37	N38		
Inst. techniques mat. et outillage	N39	N40	N41	N42	N43	N44	N45		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	N46	N47	N48	N49	N50	N51		
	Matériel de transport	N52	N53	N54	N55	N56	N57		
	Mat. bureau et inform. mobilier	N58	N59	N60	N61	N62	N63		
	Emballages récup. et divers	N64	N65	N66	N67	N68	N69		
TOTAL III	N70	N71	N72	N73	N74	N75	N76		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	N77	N78	N79	N80	N81	N82	N83		
Total général (I + II + III + IV)	N84	N85	N86	N87	N88	N89	N90		
Total général des créances (NP + NQ + NR)	N91	N92	N93	N94	N95	N96	N97		
Total général des dettes (NS + NT + NU)	N98	N99	N100	N101	N102	N103	N104		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à éaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAO-E-2018-comptables Janvier 2018

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EDEN BUREAUTIQUE		Néant <input type="checkbox"/>				
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice			
		1	2	3	4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TN	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	03	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	1J	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4O	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
TOTAL II	5Z	5 645	TV	5 645	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
		- corporelles	6E	6E	6G	6H		
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05		
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X		
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	2 036	6U	11 670	6V	13 706	
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z	7A		
TOTAL III	7B	2 036	TY	11 670	TZ	13 706		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	7 681	UB	11 670	UC	5 645	UD	13 706
	- d'exploitation		UE	11 670	UF	5 645		
Dont dotations et reprises	- financières		UG		UH			
	- exceptionnelles		UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10			
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.								
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.								

Désignation de l'entreprise		EDEN BUREAUTIQUE		Néant <input type="checkbox"/>			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	3 150	UV	3 150	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	22 230	22 230		
	Autres créances clients		UX	60 386	60 386		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (amortissement constaté) UO		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	4 203	4 203	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR				
	Charges constatées d'avance		VS				
	TOTAUX		VT	89 969	86 819	3 150	
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VII	39 639	39 639		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	37 444	37 444			
Personnel et comptes rattachés		8C	206	206			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	5 969	5 969			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	3 947	3 947		
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	15 428	15 428		
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	962	962		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	12 475	12 475			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	10 974	10 974			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	127 045	127 045			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tes auprès des associés personnes physiques	VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	17 392	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Désignation de l'entreprise : EDEN BUREAUTIQUE		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 31/12/2017			
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un créatif bail emphytéotique et de loyers d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2057 - bis)		XX				
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *									
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)									
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						
		- imposées au taux de 0 %								
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme					- Plus-values soumises au régime des fusions			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires art. 39-1-3 et 212 du CGI		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	8 980		
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 239 C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MB			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
Résultat fiscal afferent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										
							TOTAL I		27 416	
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un GIE. *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
			- imposées au taux de 0 %							
			- imposées au taux de 19 %							
			- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							
		- Imputées sur les déficits antérieurs								
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										
Régime des sociétés mères et des filiales		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A				
Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *										
Majoration d'amortissement *										
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles - Régime d'entreprises en difficulté art. 44 septies		K9	Entreprises nouvelles art. 44 septies		L2	Jeunes entreprises innovantes art. 44 septies A		LS	
	Pôle de compétitivité - IUT C.I.S. (art. 44 septies)		L6	Société investissements innovateurs art. 208 C		K3	Zone de restauration de la défense art. 44 septies B		PA	
	Zone franche urbaine art. 44 octies et art. 44		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser art. 44 quater		1F	Zone franche d'activité art. 44 quaterter		XC	
				Zone de revitalisation rurale de l'art. 44 quinquies					PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI	144		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II		144	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (II moins I)		déficit (II moins I)		XL		27 272		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *										
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		27 272		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>EDEN BUREAUTIQUE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis A1 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZI	299
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis A1. 2 du CGI*	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9I
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :	↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Formulaire d'application l'annex 514 du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise : <u>EDEN BUREAUTIQUE</u>										N°ant <input type="checkbox"/>		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	20 501	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB					
						- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	OD	8 076		Dividendes		ZE					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZF					
	TOTAL I	OF	28 577		Report à nouveau		ZG		28 577			
				NB : le total I doit nécessairement être égal au total II		ZH		28 577				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										FRACTION N°		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail immobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)					J7			YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus									YS		
DETAIS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance									YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)					J8			XQ	17 716	
	- Personnel extérieur à l'entreprise									YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors retrocessions)									SS	6 046	
	- Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV		
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					F5			ST	29 419	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	53 181
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE									YW	776	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe mineure sur les produits pétroliers)					Z5			YZ	1 118	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	1 893
TVA	- Montant de la TVA collectée									YY	69 326	
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	47 962	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle soumise au titre des salaires DADS de 2017)*									QB	2 057	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*									QS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société*									ZK	%	
	- Numéro de centre de gestion agréé*	XP							- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG		
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies									RH		
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA			Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble	JD			Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JII			N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe.)

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général de l'imposition)

Désignation de l'entreprise : EDEN BUREAUTIQUE Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (10)	Long terme (9)			Plus-value taxable à 19% (11) (11)
			19%	15% ou 12,8%	0%	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenus sans objet au cours de l'exercice	-				
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)

CADRE C : autres plus-values taxable à 19% (11)

(A)

(B)

(B) (Modification par l'Etat)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2632.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238

bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 51 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EDEN BUREAUTIQUE Néant

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% <input type="checkbox"/> ou 12,8%	
<input checked="" type="checkbox"/> Dans les titres de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non exclusif du régime du long terme (art. 219 I a) (exclusif du CGI) <input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/> Dans les titres de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a) (exclusif du CGI) <input type="checkbox"/>	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8%
1)	2)	3)	4)
Moins-values nettes			
Moins-values nettes à long terme sujetes au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (col J = A + D + F - G - H)
	À 19%, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15%	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a) (exclusif du CGI)	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a) (exclusif du CGI)			
1)	2)	3)	4)	5)	6)	7)
Moins-values nettes						
Moins-values nettes à long terme sujetes à l'impôt sur les sociétés des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

SAGE Experts-comptables Janvier 2018

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés (relevant du taux de 16,5% (article 219 I a) du CGI) pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2017.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012.

Désignation de l'entreprise : EDEN BUREAUTIQUE Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ③
		donnant lieu à complément d'impôt ④	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ⑤	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**

DGFIP N° 2059-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

Désignation de l'entreprise: <u>EDEN BUREAUTIQUE</u>	Néant <input type="checkbox"/>
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN de la tête de groupe	
Exercice ouvert le: <u>01/01/2017</u> et clos le: <u>31/12/2017</u>	Données en nombre de mois : 1 2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE	
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA 347 293
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT
TOTAL 1 OX	347 293
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée	
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE
Subventions d'exploitation reçues	OF
Variation positive des stocks	OD
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT
TOTAL 2 OM	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾	
Achats	ON 176 668
Variation négative des stocks	OQ 95
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR 18 469
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS 32 123
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW (40)
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY
TOTAL 3 OJ	227 315
IV- Valeur ajoutée produite	
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG 119 978
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	SA 119 978

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX 347 293
Période de référence	GY 0 1 / 0 1 / 2 0 1 7
Date de cessation	GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 1 7
	HR / /

VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

Effectif moyen du personnel * :	YP
dont apprentis	YF
dont handicapés	YG
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122017

N° SIRET 5 0 2 4 5 8 2 3 5 0 0 0 3 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EDEN BUREAUTIQUE

ADRESSE (voie) 10 RUE NEUVE POPINCOURT

CODE POSTAL 75011 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code Postal [] Commune [] Pays []

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [] Nom patronymique [] Prénom(s) []
 Nom marital [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Naissance: Date [] N° Département [] Commune [] Pays []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code Postal [] Commune [] Pays []

Titre (2) [] Nom patronymique [] Prénom(s) []
 Nom marital [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Naissance: Date [] N° Département [] Commune [] Pays []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code Postal [] Commune [] Pays []

SAGE Experts-comptables Janvier 2018

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31122017

N° SIRET

5 0 2 4 5 8 2 3 5 0 0 0 3 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

EDEN BUREAUTIQUE

ADRESSE (voie)

10 RUE NEUVE POPINCOURT

CODE POSTAL

75011

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2018

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.